

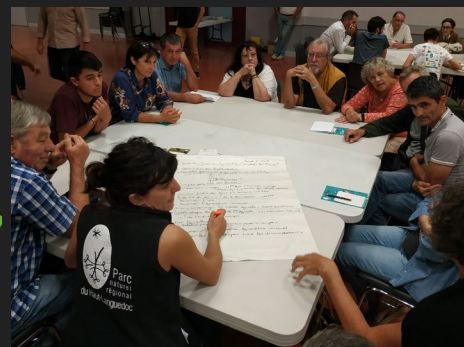


# COMITE DES PARTENAIRES

## Révision de la Charte du PNR Haut-Languedoc

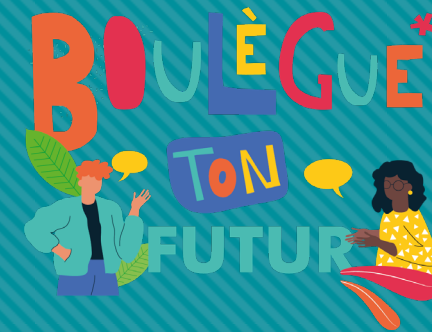


Comité des partenaires  
18 mars 2025



# INTRODUCTION

D.VIAELLE - Président du Parc naturel régional  
du Haut-Languedoc



## ORDRE DU JOUR

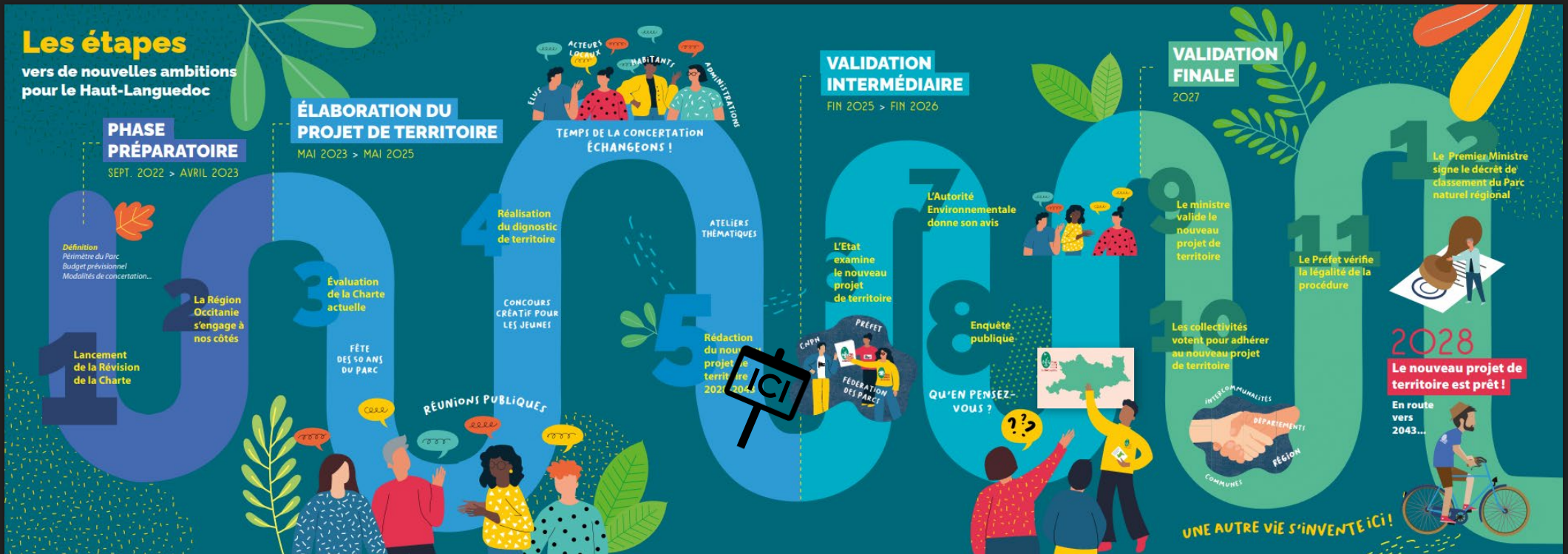
- État des lieux de la concertation
- Présentation des points forts de l'évaluation de la Charte 2012-2027
- Présentation du projet de nouvelle Charte
- Etapes à venir

# PROCEDURE DE REVISION DE LA CHARTE



Charte actuelle : Décret de classement 11 décembre 2012  $\xrightarrow{15 \text{ ans}}$  Fin de classement décembre 2027

Durée  
± 5 ans



# BILAN 2024



○ **Création d'outils** pour faciliter la concertation

○ **Concertation :**

○ **Séminaire de lancement** : 120 personnes

○ **Grand public** : 29 stands organisés ; 5 réunions publiques : Les Ateliers du Parc ; un concours Rêve, invente le Haut-Languedoc de demain ; 4 ateliers de cartographie participative ; 28 questionnaires en ligne ; 1 réunion publique de restitution de l'analyse ➡ **1 200 personnes** de la concertation

○ **Élus des communes, EPCI, Pays et PETR** : 13 rencontres ➡ **107 personnes**

○ **Partenaires techniques** : 12 Ateliers diagnostic ➡ **274 personnes**

○ **L'État** : production d'une note d'enjeux sur le territoire



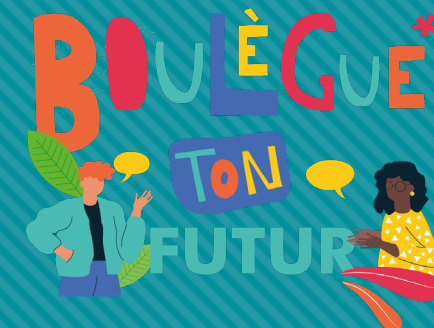
➡ **Concertation – Les enjeux du territoire de demain exprimés par les acteurs et sa synthèse**

# BILAN 2024



- **Diagnostics** : 11 diagnostics thématiques
- **Évaluation finale** de la Charte 2012 - 2027
- **Projet de Charte** :
  - 3 journées dédiées à la révision de la Charte en interne
  - 1 réunion interne mensuelle depuis octobre 2024
  - 7 Bureaux syndical sur la révision de la Charte
  - 2 Comités des maires et président des EPI
  - 6 réunions sur des thèmes spécifiques (énergie, biodiversité, carrière et mine)
  - Présence du CSP sur 5 réunions internes et avec les élus

# ÉVALUATION FINALE - MÉTHODOLOGIE



Charte = projet de territoire

Bilan d'activité du syndicat mixte basé sur :

- Logiciel Eva
- Rapports d'activités
- 18 entretiens avec l'équipe du Parc

Suivi des engagements des signataires :

- 2 réunions avec les départements
- 1 travail avec la Région

Concertation basée sur :

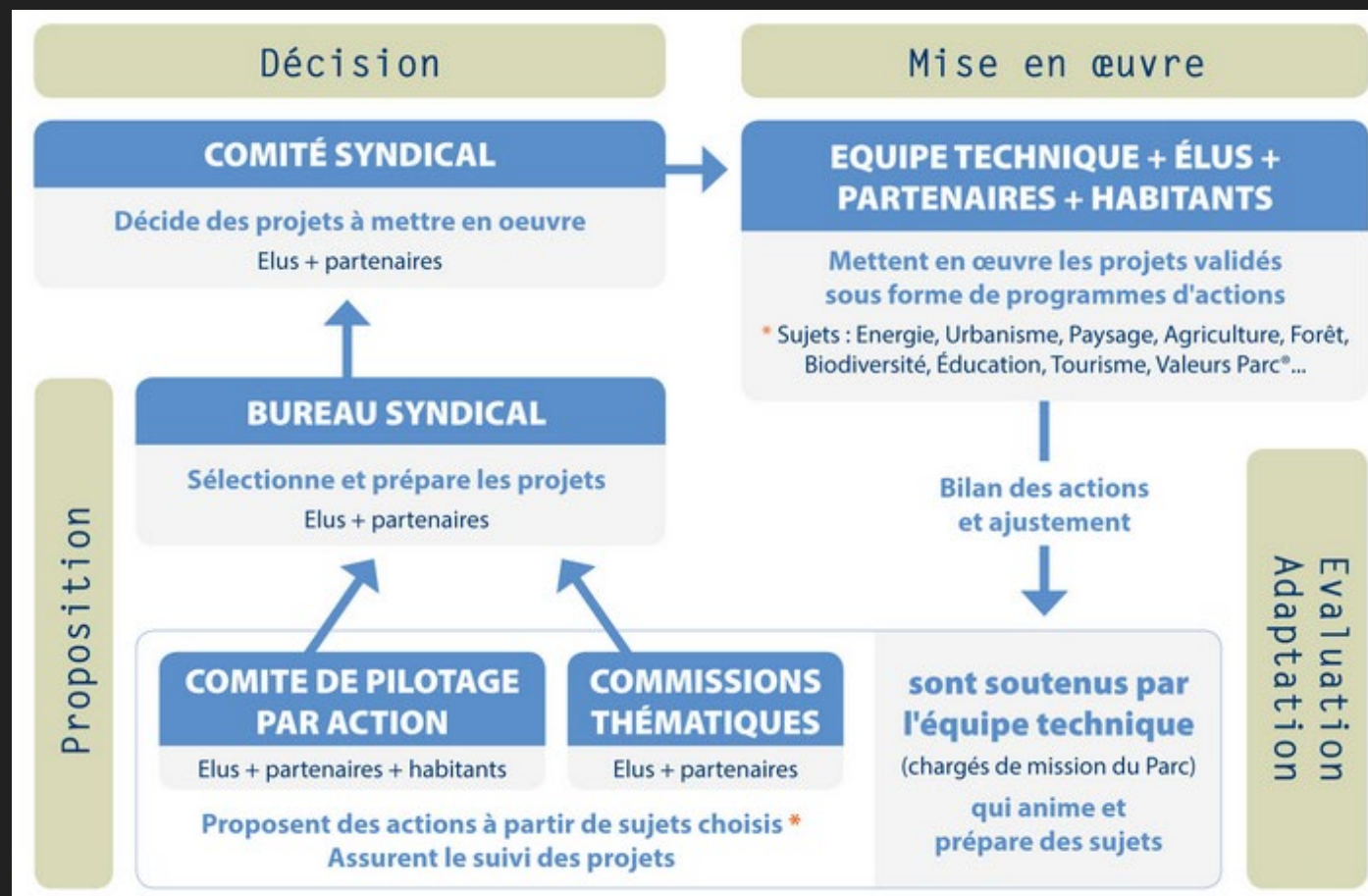
- 112 partenaires questionnés en ligne
- 55 élus locaux questionnés en ligne
- 369 habitants enquêtés
- 18 entretiens auprès des principaux partenaires du Parc

Réponse aux questions évaluatives

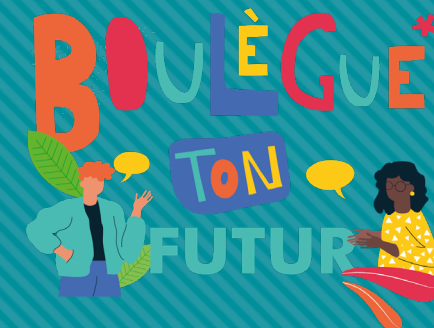
# ÉVALUATION FINALE - GOUVERNANCE



UN FONCTIONNEMENT  
INSTITUTIONNEL CLASSIQUE



# ÉVALUATION FINALE - GOUVERNANCE



## UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE COMPLEXE

- Un grand territoire (3 307km<sup>2</sup>) ➔ superposition des collectivités locales et structures de coopération
- Réorganisation du paysage institutionnel et des compétences de chacun
  - ➔ Articuler les actions en cohérence et en complémentarité avec celles des acteurs (EPCI, Pays, PETR...)

**DEMAIN** : Affirmer son rôle et sa plus-value

- Montée en compétence des intercommunalités ➔ partenaire incontournable

**DEMAIN** : Intégration des EPCI au sein du Syndicat mixte ?

- Grand territoire (118 communes) ➔ désignation de délégué de secteur au comité syndical
  - ➔ Éloignement des communes du Parc
  - ➔ Source de méconnaissance du rôle du Parc et de ses actions
  - ➔ Démobilisation dans la durée

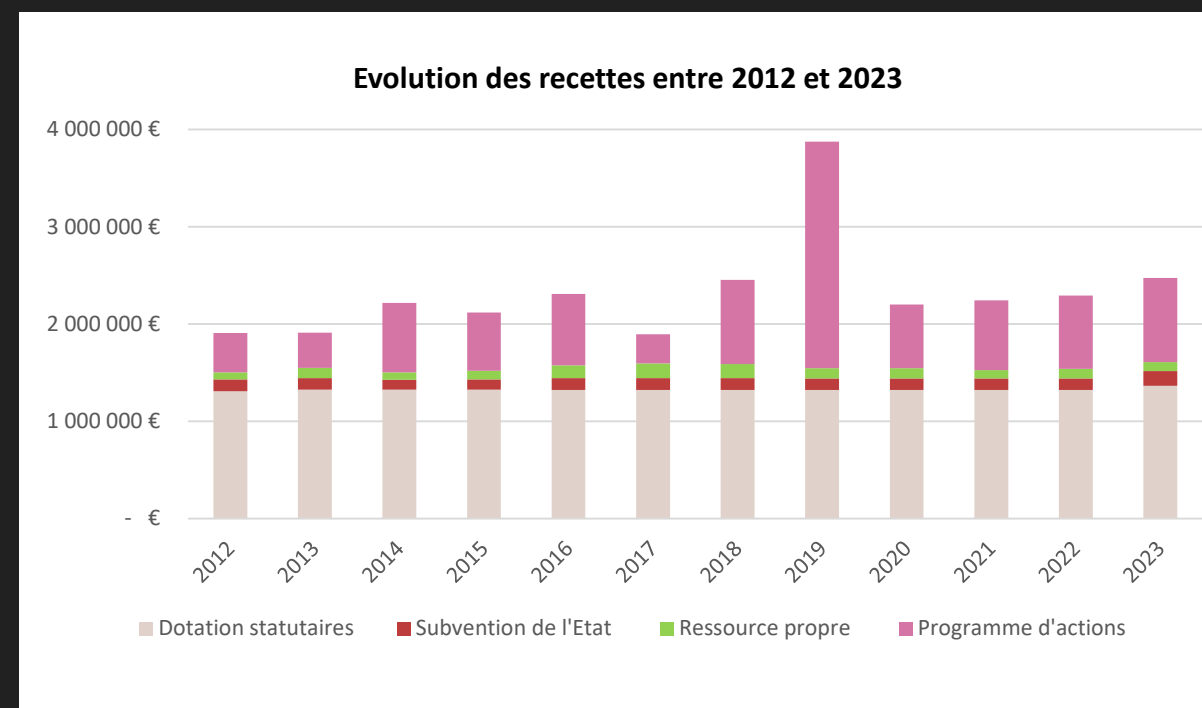
**DEMAIN** : Intégration de toutes les communes au Comité Syndical

# ÉVALUATION FINALE - BUDGET



## RECETTES

- Dotation statutaire stable – Augmentation de la part des communes en 2023
- Subvention de l'État stable
- Ressource propre faible
- Subvention sur programme d'action :
  - Région et départements contributeurs importants mais diminution constante de leurs subventions
  - Recherche de nouvelles sources de financement en augmentation constante (FEDER, FEADER, ADEME, IPAMAC ...)



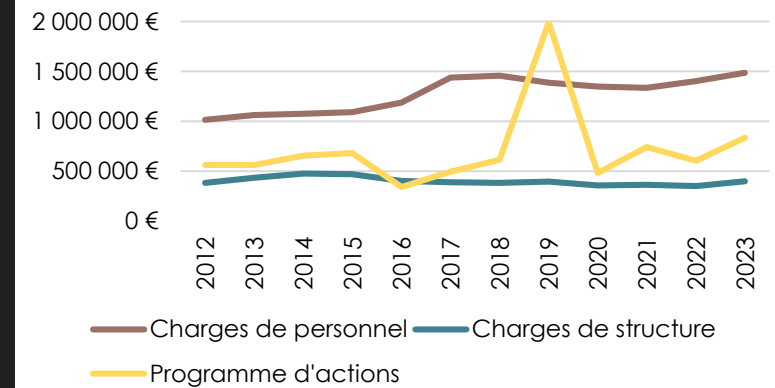
# ÉVALUATION FINALE - BUDGET



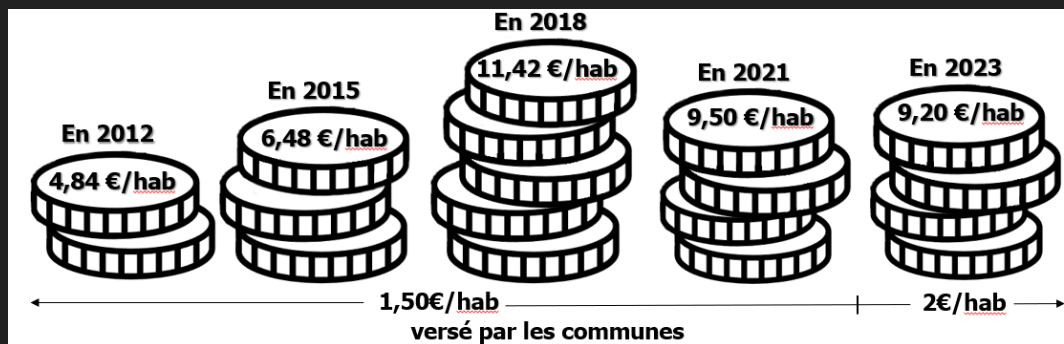
## DÉPENSES

- Charges de structure limitées ➡ effort continu de gestion et de recherches d'économies
- Charge de personnel stable, en augmentation sur 2015-2017 en lien avec le renforcement de l'équipe et des projets d'envergures portés
- Dépense sur programme d'action variable dépendante des projets en cours

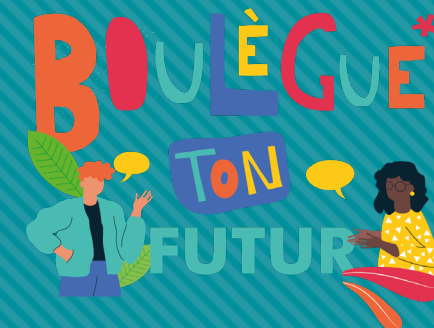
Evolution des dépenses du Syndicat Mixte de 2012 à 2023 simplifiée



## REDISTRIBUTION



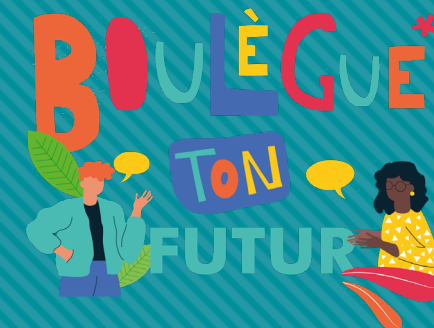
# ÉVALUATION FINALE - BUDGET



## FRAGILITÉ BUDGÉTAIRE - CONSTAT

- Hausse de dépenses contraintes (sur le personnel, le coût de l'énergie ...)
- Autofinancement (20%) sur les projets
- Remboursement des actions à posteriori
- Délais de remboursement sur plusieurs années
- Baisse des subventions des départements et de la région ➡ recherche de nouvelles sources de financement  
➡ appel à projet :
  - contrat précaire limité dans le temps
  - recherche permanente de nouveaux financements
  - risque de perte de cohérence de l'action avec les besoins du territoire pour répondre aux attentes des appels à projets
- ➡ fragilité de la trésorerie ➡ ouverture d'une ligne de trésorerie en 2024 et 2025

# ÉVALUATION FINALE - BUDGET

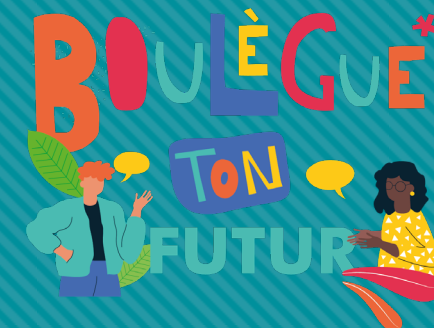


## FRAGILITÉ BUDGÉTAIRE - SOLUTION

- Augmentation des cotisations communales
- Réorganisation des services : suppression de 2 poste
- Réduction des programmes à partir de 2024
- La réalisation de travaux de rénovation énergétique (isolation et chauffage) pour générer des économies de fonctionnement

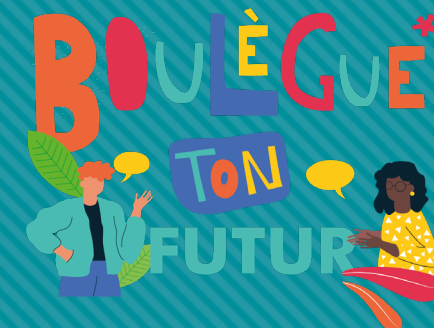


# ÉVALUATION FINALE – MOYENS HUMAINS



- Stabilité des services supports
- Renforcement de l'équipe des chargés de missions entre 2015-2017 (30 agents en 2024 contre 26 en 2012) :
  - Équipe pluridisciplinaire – qualifié – polyvalente
  - Surreprésentation féminine
  - Effectifs fluctuants selon les thématiques
  - **Un noyau pérenne** : mission permanente – statutaire et CDI
  - **Effectif satellite flexible** en fonction des projets sur contrat – CDD et service civique

# ÉVALUATION FINALE – MOYENS HUMAINS



- Diversification des statuts au cours de la Charte :
  - Apparition des CDI
  - 1/3 des postes en CDD → précarisation (en lien avec contrainte budgétaire)
    - Turn-over important de 2012 à 2018
    - Problèmes d'appropriation du territoire par les agents
    - Manque de continuité et de suivi des projets mis en œuvre
    - Ruptures et discontinuités des liens avec les partenaires
    - Des actions ponctuelles et locales à faible impact et à faible visibilité nuisant à l'image du Parc
  
- Réorganisation par pôle en 2024

# ÉVALUATION FINALE – ENQUÊTES



## ENQUÊTE ÉLUS ET PARTENAIRES

- Une forte majorité (plus de 80%) connaissent le contenu de la Charte et son périmètre et apprécie la qualité des actions du Parc
- 67% estiment être bien informés des projets mais 30% insuffisamment
- Une forte majorité (plus de 80%) trouve que le Parc apporte une plus value sur le territoire en terme d'image, d'expérimentation/innovation, d'échange/dialogue, d'apport technique/expertise, d'animation, de sensibilisation, moins en terme de financement (42%)
- 45% estiment le Parc comme un facilitateur, 49% comme un acteur comme les autres
- 75% apprécient les relations sur la mise en œuvre des actions (portées par le Parc et par les enquêtés)
- 56% estiment être en cohérence avec la philosophie de la Charte

# ÉVALUATION FINALE – ENQUÊTES



## ENQUÊTE GRAND PUBLIC (2014 – 2018 - 2023)

- Une nette amélioration de la connaissance de l'existence du PNR du Haut-Languedoc, passant de 62 % à 86% puis 91%
- Supports d'information évoqués : principalement le « bouche-à-oreille » (41%) et les panneaux de signalisation (30%) ➡ une communication indirecte
- Supports de communication mis en place par le Parc peu cités ➡ 53% des enquêtés disent être mal informés des actions menées par le Parc (56% en 2018) et - de 10% des habitants connaissant le Parc par le biais de ses actions directes
- Malgré cela la connaissance de nombreuses actions du Parc évolue progressivement :
  - animations nature passée de 11% en 2018 à 26% en 2023
  - actions liées à la gestion forestière de 6% à 18%
  - inventaires naturalistes de 5% à 12%
  - la Véloccitanie de 8 à 34%.

# ÉVALUATION FINALE – ENQUÊTES

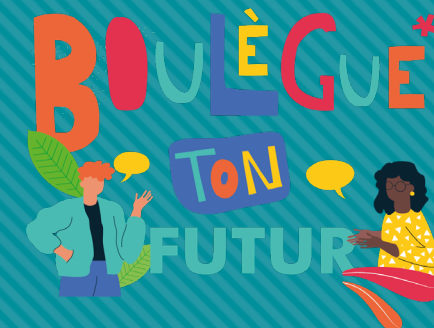


- Une vision du Parc qui évolue :
  - 80% citent le Parc comme un espace de protection de la nature contre 71 % en 2018
  - 79% pensent que le Parc est un territoire d'activités de pleine nature contre 63% en 2018
  - 60 % pensent que le Parc est une destination touristique contre 51% en 2018,
  - 88% sont conscients des paysages remarquables contre 80% en 2018
  - 87% des enquêtés se disent être sur un territoire où il fait bon vivre contre 75% en 2018



- Des souhaits :
  - Une équipe du Parc plus présente auprès des habitants pour faciliter les échanges et améliorer la passation d'informations
  - Prendre part aux actions menées par le Parc

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## MILIEU NATUREL ET EAU

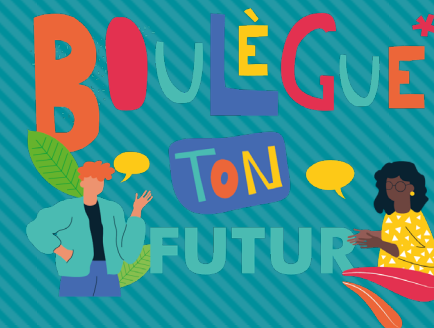
La gestion, la préservation et la valorisation des espaces naturels du territoire ont-elles eu une influence sur la richesse des milieux protégés, la qualité de l'eau et la gestion de cette ressource ?

### A souligner :

- De 1 à 4 agents
- Gestion des sites N2000 passé de 8 à 14
- Fort investissement sur l'acquisition de connaissances naturalistes
- Forte et constante implication du Parc pour limiter l'impact des véhicules motorisés sur les sites sensibles

		2018	2023	
1.1.1	Connaissance des patrimoines naturels	75 %	80%	Mesures investies en continu, cœur de l'action conduite par le Parc
1.1.2	Gestion des milieux naturels	43 %	46%	Action en forte progression en fin de Charte à poursuivre et approfondir
1.1.3	Qualité de l'eau	23 %	23%	Thématique de l'Eau peu investie, positionnement du Parc difficile à trouver
1.1.4	Économies d'eau	36 %	50%	
2.2.2	Conciliation des usages sur les sites sensibles	0 %	33%	Engagements initialement prévus mis en œuvre différemment. Fédération des acteurs appréciée sur différents sites sensibles du Parc afin de concilier les usages et préserver le milieu naturel.
2.2.3	Fréquentation véhicules motorisés	86 %	93%	Action suivie en continu à poursuivre
3.1.3	Exploitation du sous-sol	32 %	32%	Action mise en sommeil après un fort engagement sur le Sidobre dans la précédente Charte. Jugée non prioritaire sur cette Charte, les acteurs du patrimoine souterrain, bien structurés œuvrant déjà sur ce sujet

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## URBANISME ET PAYSAGE

2018 2023

		2018	2023	
1.2.3	Gestion paysagère et architecturale	58 %	83%	Couverture complète du territoire par des Chartes architecturales paysagères et mise en œuvre d'un outil de suivi (Observatoire Photographique des Paysages), action à poursuivre et à accompagner opérationnellement
1.2.4	Encadrement publicité et signalétique	64 %	71%	Après un 1 <sup>er</sup> inventaire, un accompagnement au coup par coup sur la première moitié de Charte. Moyens mobilisés en fin de Charte pour accompagner les collectivités mais encore insuffisant pour un impact visible sur le territoire : à amplifier sur la prochaine Charte
1.2.5	Consommation foncière	100 %	100%	Accompagnement en continu des collectivités pour une urbanisation économe en foncier et respectueux des différents espaces à enjeux identifiés

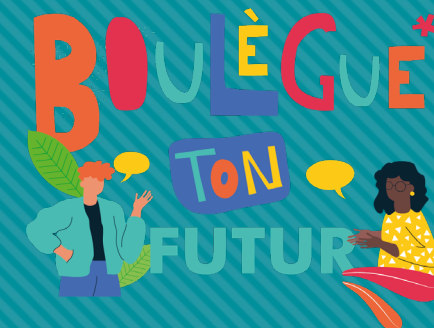
? De quelle manière le Parc accompagne-t-il les évolutions dans le domaine de l'habitat et des transports afin de répondre aux enjeux du territoire ?

Dans quelle mesure l'accompagnement des outils de planification par le Parc contribue-t-il à encadrer le développement urbain en cohérence avec les orientations de la Charte ?

2018 2023

		2018	2023	
1.2.6	Développement qualitatif de l'urbanisation	75 %	88%	Accompagnement en continu des collectivités pour la mise en œuvre d'aménagements urbains et paysagers qualitatifs, même si le groupe technique prévu dans la Charte n'est pas officiellement créé
2.2.4	Documents d'urbanisme et de planification	50 %	88%	Accompagnement en continu des collectivités élaborant leur document d'urbanisme (« porter à connaissance »), accompagnement à l'émergence de SCOT en cours : à poursuivre

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



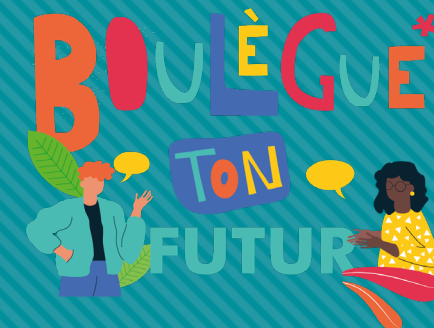
## URBANISME ET PAYSAGE

### A souligner :

- Une forte implication du Parc
  - dans l'accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme
  - en faveur d'un urbanisme durable – Atelier d'urbanisme durable
- La couverture du Parc de charte et plan paysage



# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## FORÊT

? Les démarches entreprises par le Parc et ses partenaires auprès des professionnels agricoles et forestiers se sont-elles traduites par des changements positifs dans les activités des filières agricole et forestière ?

Ces changements ont-ils permis le maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et espaces fermés et la qualité du patrimoine naturel, paysager et bâti du territoire ?

### A souligner :

- Une Charte Forestière de Territoire (CFT) qui garantit une continuité des projets
- Projet européen LIFE FORECCAst
- Une forte et constante implication du Parc auprès des acteurs de la filière pour les accompagner dans une gestion durable de la forêt

		2018	2023	
1.2.1	Espace forestier	75 %	88%	Des avancées en continu sur la prise en compte du milieu forestier dans l'exploitation (biodiversité, adaptation des reboisements, ...). Le lien entre exploitation forestière et paysage moins avancé, à poursuivre
3.1.1	Filière forêt-bois	100 %	100%	Des engagements réalisés en continu au travers de la Charte Forestière de Territoire, mais peu de résultats visibles. Besoin d'approfondir les sujets de développement : des filières locales de transformation du bois, de la multifonctionnalité des forêts et plus globalement d'une culture forestière

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Les démarches entreprises par le Parc et ses partenaires auprès des professionnels agricoles et forestiers se sont-elles traduites par des changements positifs dans les activités des filières agricole et forestière ?

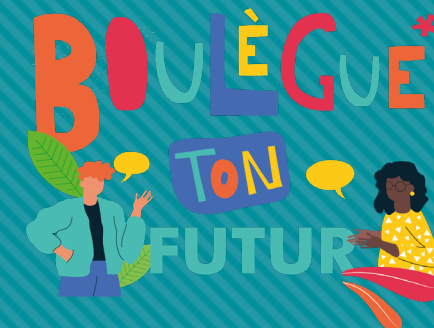
Ces changements ont-ils permis le maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et espaces fermés et la qualité du patrimoine naturel, paysager et bâti du territoire ?

### A souligner :

- De 1 à 3 agents
- Plan alimentaire territorial
- Renforcement des actions sur la déprise agricole
- Un Parc mobilisé sur la gestion des prairies naturelles

		2018	2023	
1.2.2	Espace agricole et viticole	39 %	78%	Un fort accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles. Un fort investissement et une nette progression en fin de Charte sur la lutte contre la déprise agricole et la mise en place d'une politique d'accès au foncier, à poursuivre
3.1.2	Filière agricole et viticole	38 %	69%	
2.3.1	Produits agricoles en circuits courts	83 %	92%	Action de valorisation des produits locaux et de développement des circuits courts, principalement en direction de la restauration collective sur la première partie de Charte montée en puissance en fin de Charte avec la mise en œuvre du PAT

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## ÉNERGIE

?

Dans le domaine de l'Énergie, dans quelle mesure les actions engagées par le Parc et ses partenaires contribuent-elles à faire évoluer les comportements en faveur des économies d'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

Sur le sujet des énergies renouvelables, dans quelle mesure l'accompagnement du Parc a-t-il permis leur développement en cohérence avec les orientations de la Charte ?

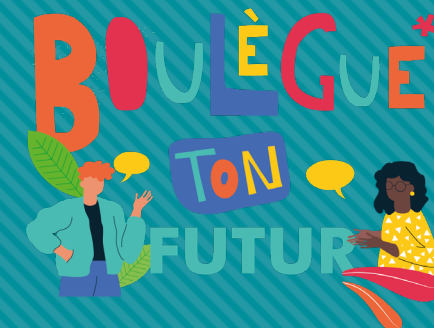
### A souligner :

- Plan Climat-Énergie Territorial ayant permis l'acquisition de dispositifs importants : Contrat d'Objectif Territoire Energie Climat (COTEC), Conseil en Energie Partagée (CEP), Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
- Un développement maîtrisé des énergies renouvelables

		2018	2023	
2.1.1	<b>Maîtrise des consommations énergétiques</b>	95 %	100%	Jusqu'à mi-Charte, animation en continu du PCET avec un fort accompagnement des collectivités (grâce notamment au Conseil en Energie Partagée). Action poursuivie sans PCET en fin de Charte, notamment sur soutien des projets locaux et citoyens d'énergies renouvelables : à continuer
2.1.2	<b>Développement des énergies renouvelables</b>	78 %	78%	Un suivi des projets assuré en continu pour un développement des EnR respectueux de la Charte. Un accompagnement à la structuration d'autres filières que éoliennes (méthanisation, plaquette bois, solaire, ...) conforme aux engagements

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE

## ÉCONOMIE



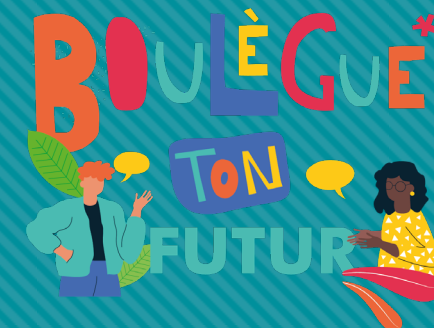
## ÉCONOMIE

### A souligner :

- 1 agent à temps plein depuis 2023
- La montée en puissance de la marque Valeurs Parc :
  - 22 filières contre 8 en 2012
  - 166 professionnels contre 115 en 2012
- Le travail engagé sur les filières : matériaux locaux dans la construction, laine, pierre

		2018	2023	
2.2.1	Management environnemental	10 %	10%	Mesure jugée déconnectée. Quelques actions réalisées sans lien direct avec les engagements relatif à la mise en œuvre d'Agenda 21 et à la valorisation d'initiatives de management environnemental.
2.3.2	Matériaux locaux dans la construction	33 %	50%	Actions engagées à mi-Charte, visant la promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction : à poursuivre et approfondir
3.2.1	Filières artisanales et industrielles	33 %	33%	Action limitée à un diagnostic économique du territoire, pas d'accompagnement systématisé au développement de filières ou de l'ESS mais un accompagnement des projets selon les sollicitations
3.2.2	Nouveaux actifs et ESS	67 %	67%	
3.2.4	Marque Valeurs Parc	92 %	100%	Développement en continu des produits marqués et du réseau des marqués : à étendre et renforcer

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## TOURISME ET LOISIRS

?

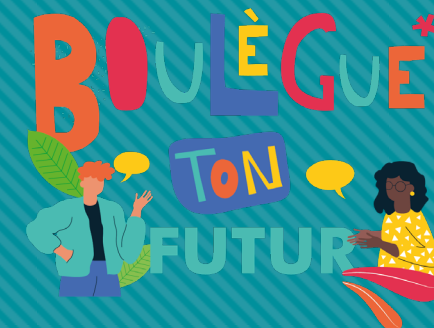
Dans quelle mesure l'action du Parc et de ses partenaires en faveur de la valorisation des ressources du territoire et de sa vocation d'espace de loisirs a permis d'améliorer la fréquentation touristique et les retombées économiques sur le territoire ?

### A souligner :

- La véloccitanie : développement du cyclotourisme
- La coordination des activités de pleine nature dans le massif du Caroux en faveur du respect des espaces naturels
- Le développement continu de l'itinérance

		2018	2023	
2.3.3	Mobilités douces, APN	70 %	70%	Action continue sur toute la Charte avec en point d'orgue le développement et la promotion de la Voie Verte et Véloccitanie, et la coordination des activités de pleine nature sur le territoire : à poursuivre
3.2.3	Stratégie touristique	86 %	93%	Fort investissement sur le développement d'une stratégie touristique à l'échelle du territoire et la reconnaissance de la destination Haut-Languedoc : à poursuivre et diversifier

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



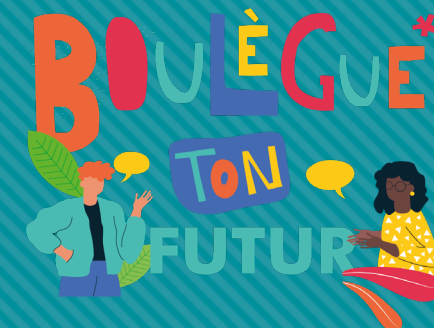
## ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

? L'action du Parc sur le Haut-Languedoc est-elle reconnue par la population locale ? contribue-t-elle à renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire ? les élus s'approprient-ils le projet du Parc ?

		2018	2023	
2.4.1	Éducation au territoire	42 %	58%	Opérations d'éducation à l'environnement et au territoire réalisées en continu et appréciées, renforcé par un fort partenariat avec les acteurs locaux de l'EEDD. Engagements sur la mise en réseau des équipements et sites pédagogiques non traités par manque de moyens
2.4.2	Sensibilisation du public	90 %	90%	Des outils de sensibilisation du public diversifiés en support de l'action conduite par le Parc sur toutes les thématiques, des efforts de communication en continu ayant permis d'améliorer la lisibilité du Parc : à poursuivre

		2018	2023	
3.3.1	Identité culturelle	83 %	100%	Des inventaires de patrimoines identitaires et des actions en faveur de l'occitan engagées mais qui restent confidentiels : aller vers le développement d'une véritable politique culturelle pour la prochaine Charte
3.3.2	Animation du territoire	63 %	88%	Soutien et communication en continu sur les événements et activités du territoire en lien avec la Charte et les valeurs du Parc
3.3.3	Centre de ressources	100%	100%	Centre de ressource reconnu pour sa qualité scientifique, mais son objectif d'accueil du public doit être clarifié pour la prochaine Charte

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

### A souligner :

- Le partenariat étroit avec les acteurs locaux de l'EEDD
- Le programme de sensibilisation des scolaires
- Le programme d'éducation au territoire grand public
- Le soutien aux manifestations locales
- L'évolution positive du taux de notoriété du Parc : 62 % en 2014 à 86% en 2018 puis 91% en 2023



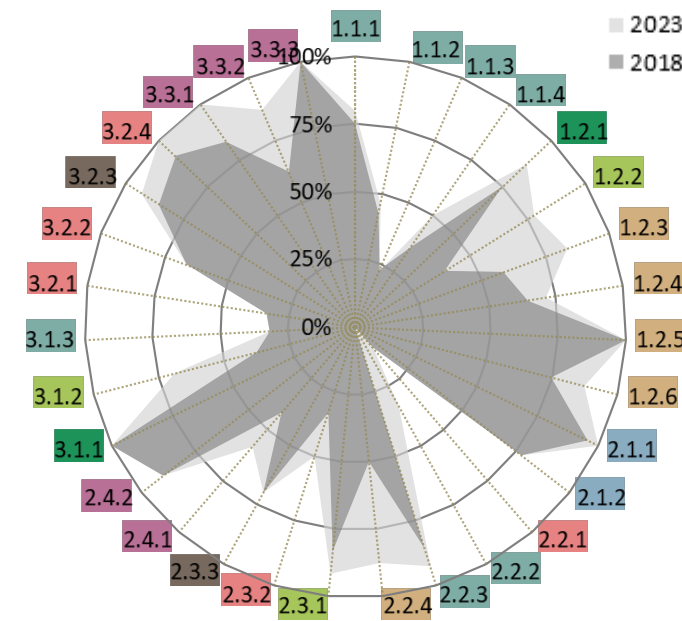
# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## SYNTHÈSE PAR MESURE

- Des mesures engagées à 100% : Filière forêt-bois (3.1.1), Consommation foncière (1.2.5), Maîtrise des consommations énergétiques (2.1.1), Marque Valeurs Parc (3.2.4), Identité culturelle (3.3.1) et Centre de ressources (3.3.3)
- Une majorité de mesures très bien avancées (taux compris entre 70% et 93%) : Connaissance des patrimoines naturels (1.1.1), Fréquentation véhicules motorisés (2.2.3), Espace forestier (1.2.1), Espace agricole et viticole (1.2.2), Produits agricoles en circuits courts (2.3.1), Gestion paysagère et architecturale (1.2.3), Encadrement publicité et signalétique (1.2.4), Développement qualitatif de l'urbanisation (1.2.6), Documents d'urbanisme et de planification (2.2.4), Développement des énergies renouvelables (2.1.2), Mobilités douces, APN (2.3.3), Stratégie touristique (3.2.3), Sensibilisation du public (2.4.2), Animation du territoire (3.3.2)

Taux de réalisation des engagements du Syndicat Mixte par mesure



Tourisme et loisirs

Urbanisme et paysage

Forêt

Agriculture et alimentation

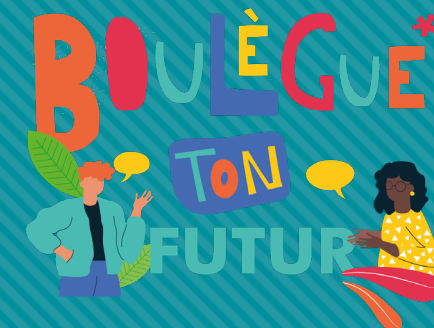
Energie

Économie

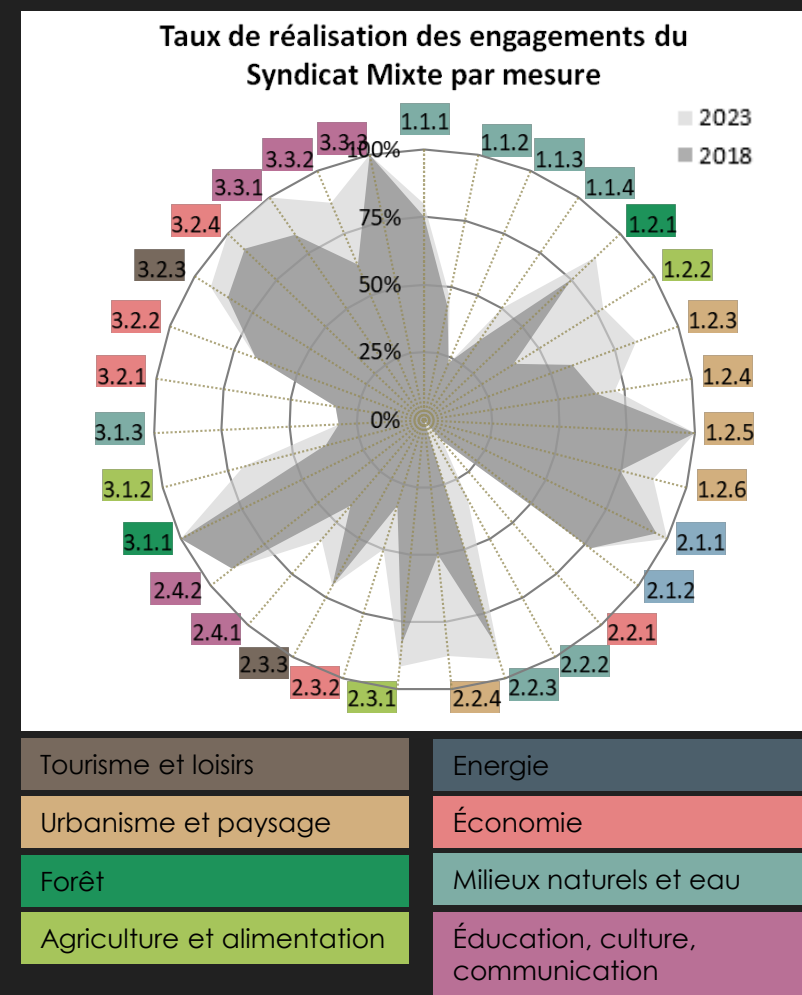
Milieus naturels et eau

Éducation, culture, communication

# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



- Des mesures restées en arrière-plan mais qui tendent à se développer en fin de Charte : Gestion des milieux naturels (1.1.2), Matériaux locaux dans la construction (2.3.2), Nouveaux actifs et ESS (3.2.2), Éducation au territoire (2.4.1)
- Des mesures sur lesquelles le Parc :
  - a du mal à se positionner
  - et/ou n'a pas jugé utile d'y mettre des moyens pour le moment (au profit d'autres mesures plus sensibles)
  - et/ou jugées non appropriées avec l'évolution du contexte local :  
Exploitation du sous-sol (3.1.3), Filières artisanales et industrielles (3.2.1), Qualité de l'eau (1.1.3), Économies d'eau (1.1.4), Management environnemental (2.2.1), Conciliation des usages sur les sites sensibles (2.2.2)

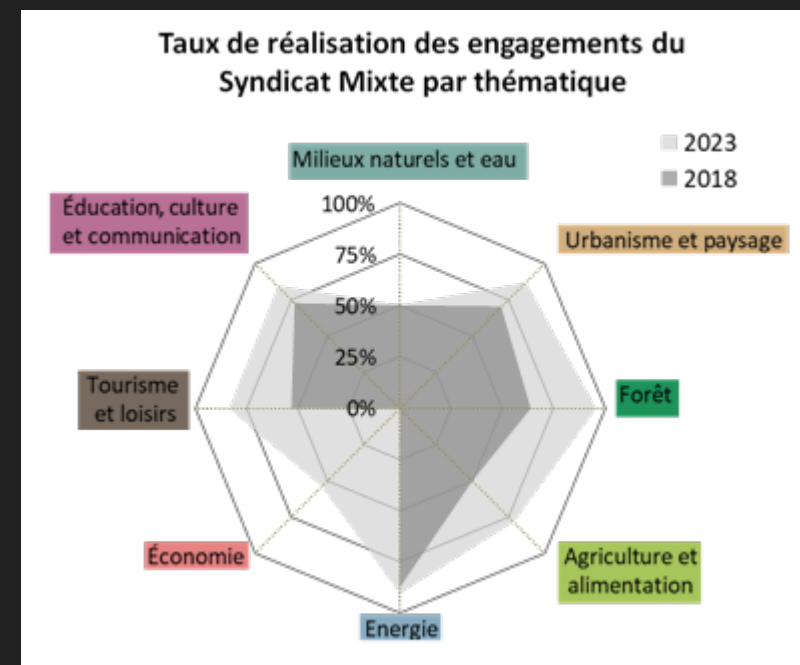


# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## SYNTHÈSE PAR THÉMATIQUE

- Des taux d'avancement supérieurs à 75% pour toutes les thématiques sauf Milieux naturels et Économie
- Économie : englobée dans Tourisme et Loisirs jusqu'en 2018, tend à se développer en fin de Charte
- Milieux naturels : englobe 7 sous-thématiques dont certaines beaucoup moins avancée que d'autre (cf. graph suivant)

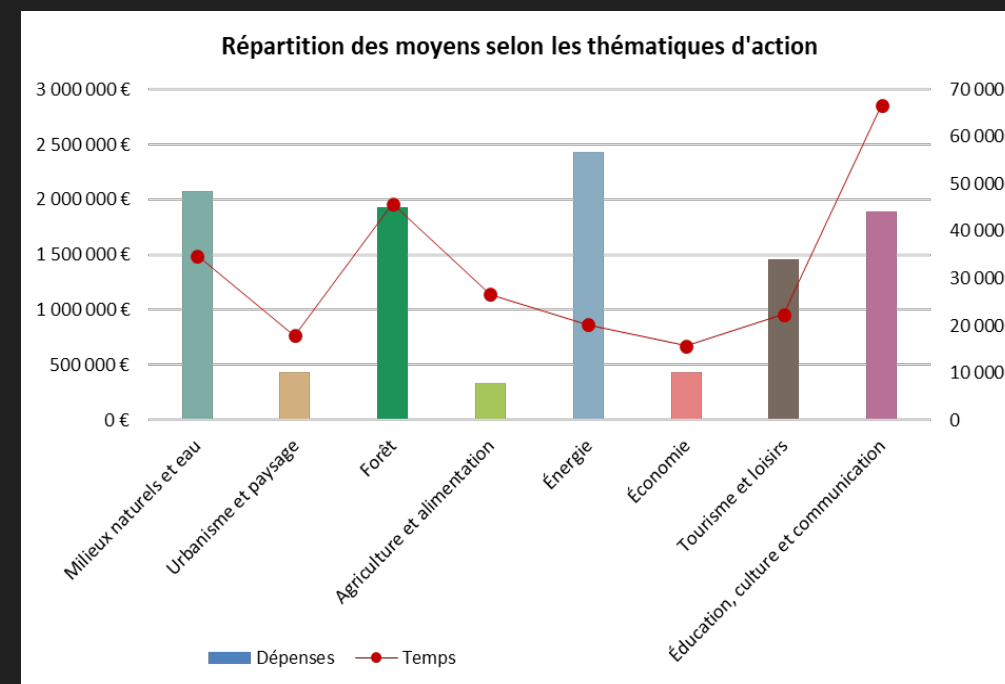


# ÉVALUATION FINALE – BILAN THÉMATIQUE



## SYNTHÈSE DES MOYENS ASSOCIÉS

- Des thématiques qui demandent plus de moyens financiers que d'autres : La gestion des milieux naturels et de l'eau, l'éducation
- Des thématiques au budget conséquents liés à des projets d'ampleurs : projet LIFE FORECCAsT, la Véloccitanie, le PCET ...
- Des thématique réalisées principalement en interne, dont la mise en œuvre nécessite moins de prestations extérieurs et/ou des prestations moins onéreuses : économie, agriculture, urbanisme et paysage





# **CHARTRE 2027-2042**

# **PNR HAUT-LANGUEDOC**

## **COMITE DES PARTENAIRES**

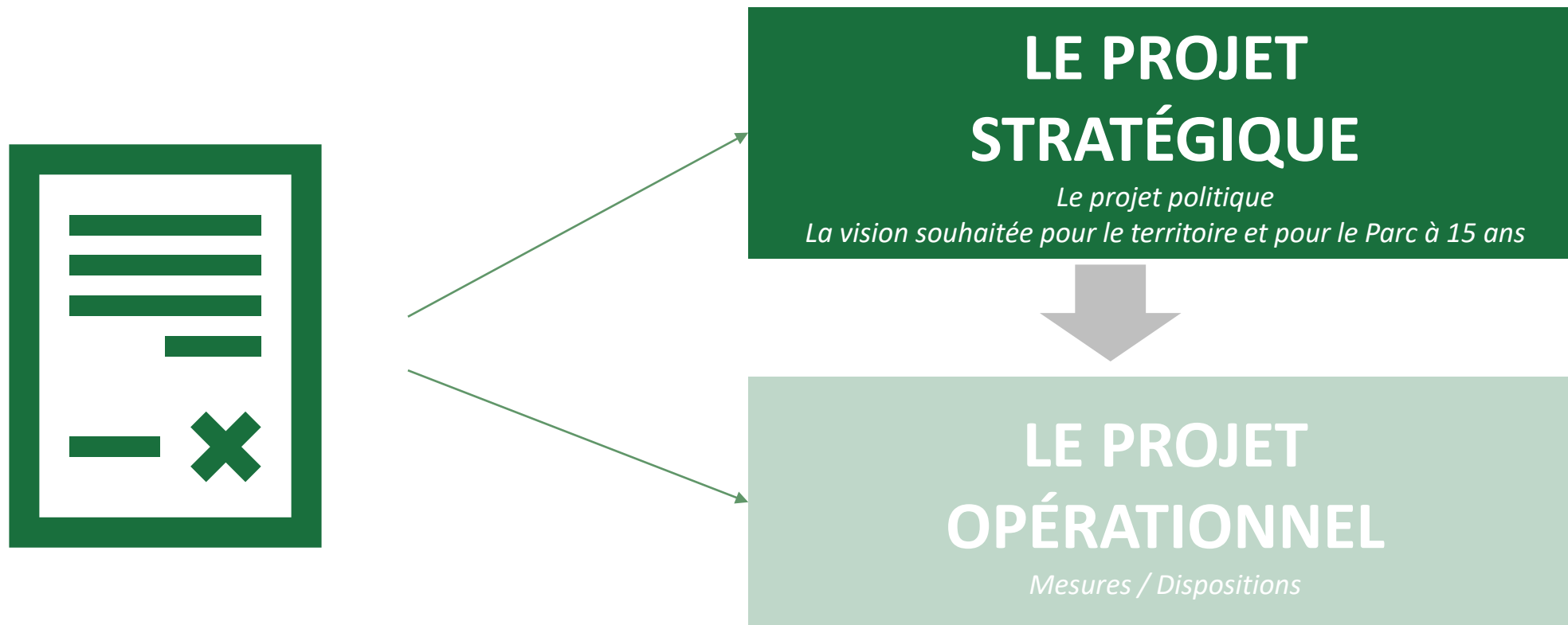
18 MARS 2025

## 1. Le projet stratégique

## 2. Le projet opérationnel



# 1 PROJET STRATÉGIQUE



## LE PROJET STRATÉGIQUE

*Le projet politique*

*La vision souhaitée pour le territoire et pour le Parc à 15 ans*

- > Un projet stratégique pour le territoire du Parc ...
- > ... et non une « simple » feuille de route pour les équipes du Syndicat Mixte
  - > Les collectivités signataires de la Charte sont aussi « le Parc »
- > La Charte constitue donc un projet collectif que chacun des signataires devra porter au travers de ses engagements et dans lequel le « Parc » aura son rôle à jouer.

# LE PROJET STRATÉGIQUE

	<b>UN DOUBLE SOCLE STRUCTURANT</b> POUR NOTRE CHARTE 2027-2042
	<b>SOCLE 1 RÉINVENTER DURABLEMENT LE HAUT-LANGUEDOC FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES</b>
	<b>SOCLE 2 ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE FACE AUX MUTATIONS SOCIETALES</b>
	<b>UN PRINCIPE POUR AGIR ENSEMBLE</b> POUR NOTRE CHARTE 2027-2042
	<b>FÉDÉRER LES ACTEURS DU HAUT-LANGUEDOC AUTOUR D'UNE GOUVERNANCE AGILE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE VISIBLE, INNOVANT ET EXEMPLAIRE</b>
	<b>TROIS AMBITIONS</b> POUR NOTRE CHARTE 2027-2042
	<b>AMBITION 1 PRÉSERVER ET RESTAURER LA DIVERSITÉ ET LA RICHESSE DE NOS PATRIMOINES ET DE NOTRE IDENTITÉ, HÉRITAGE VIVANT POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN</b>
	<b>AMBITION 2 ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DE NOS RESSOURCES LOCALES EN CONCILIANT LEURS USAGES AVEC UN DÉVELOPPEMENT SOBRE, SOUTENABLE ET INNOVANT</b>
	<b>AMBITION 3 RÉINVENTER UNE RURALITÉ DURABLE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE</b>

> Des invariants prospectifs et transversaux qui transformeront le territoire d'ici 15 ans

> Un fil conducteur pour agir ensemble en cohérence avec les spécificités du fonctionnement d'un Parc

> Trois ambitions stratégiques qui englobent les différents champs du développement territorial en cohérence avec les missions d'un Parc



## UN **DOUBLE SOCLE STRUCTURANT** POUR NOTRE CHARTE 2027-2042



**SOCLE 1 RÉINVENTER DURABLEMENT LE HAUT-LANGUEDOC  
FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES**



**SOCLE 2 ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE  
FACE AUX MUTATIONS SOCIÉTALES**



## SOCLE 1 RÉINVENTER DURABLEMENT LE HAUT-LANQUEDOC FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES



### ENJEUX & DEFIS

#### ■ Un territoire relativement énergivore et dépendant toujours majoritairement des énergies fossiles ... qui contribue au réchauffement climatique.

> 51% de l'énergie finale consommée est constituée de produits pétroliers et de gaz

> 5,8 tonnes de CO2 par an et par habitant, soit 18% de plus qu'en Occitanie.

> Des émissions de Gaz à Effet de Serre liées à l'activité agricole, et aux transports (environ 31% des actifs, soit 11 000 actifs, habitant sur le territoire du Haut-Languedoc travaillent en dehors)

#### ■ Un territoire soumis dans sa diversité au changement climatique ... et ses conséquences multiples

> +1,3°C et +1,6°C à l'horizon 2030, entre +2,1°C et +2,4°C en 2050, et entre +3,4 et +3,8°C en 2100

- une dégradation accélérée des milieux naturels et semi-naturels biodiversité, forêts, zones humides, etc.
- une baisse quantitative et qualitative de la ressource en eau
- un accroissement des risques naturels dans un territoire déjà vulnérable inondations, incendies, etc.
- une transformation des activités agricoles
- une fréquentation touristique qui pourrait augmenter.
- une dégradation des conditions d'habitabilité du Haut-Languedoc

#### ■ Un territoire qui doit valoriser ses atouts face au changement climatique et poursuivre son engagement dans les transitions

- ... s'appuyer sur ses aménités naturelles et les conforter captation carbone, réservoirs de biodiversité, château d'eau, etc.
- ... conforter ses engagements visant à limiter les causes et les conséquences du changement climatique territoire à énergie positive, couverture en documents de planification, etc. en réponse à un cadre réglementaire et stratégique en évolution
- ... agir en faveur du respect des limites planétaires au-delà de son périmètre.



## SOCLE 1 RÉINVENTER DURABLEMENT LE HAUT-LANQUEDOC FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES



## LE FUTUR SOUHAITÉ

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et l'ensemble des signataire de sa Charte souhaitent collectivement et au regard de leurs compétences et missions respectives :

- > **Renforcer la capacité du territoire à mesurer et contenir les risques et les vulnérabilités** dans un contexte de changement climatique par l'observation dynamique, l'anticipation, la sensibilisation et l'innovation.
- > **Amplifier et renforcer la cohérence globale des engagements locaux actuels en faveur des sobriétés** (énergétique, foncière ou carbone), **de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets sur notre territoire ...**
- > ... et en faire **un levier positif en faveur d'un développement économique endogène vertueux et d'une attractivité résidentielle responsable.**
- > **Valoriser**, au travers des ambitions et des actions locales, **la responsabilité et la contribution active du Haut-Languedoc au respect des limites planétaires.**
- > **Faire de l'innovation et de l'exemplarité**, notamment à travers le déploiement de solutions fondées sur la nature, **deux fils conducteurs en faveur de l'action du Haut-Languedoc contre le changement climatique** en cohérence avec les valeurs et les missions d'un Parc naturel régional.
- > **Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire** (élus, agents entreprises, associations, habitants, visiteurs) dans la mise en œuvre d'un modèle territorial responsable et décarboné au service de l'atténuation du changement climatique.



## SOCLE 2 ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE FACE AUX MUTATIONS SOCIETALES



## ENJEUX & DEFIS

### ■ Une attractivité résidentielle retrouvée ... qui reste contrastée.

- > - 10 000 habitants sur les 50 dernières années
- > 56 communes sur 129 ont gagné de la population depuis 10 ans
- > +270 000 habitants dans l'Hérault et +31 000 habitants pour le Tarn à l'horizon 2050

### ■ Une population vieillissante et fragilise.

- > -3 000 habitants de moins de 20 ans sur les trente dernières années
- > 11% de +80 ans en 2021 contre 5% au début des années 80 ... un doublement de leur nombre à l'horizon 2050 dans l'Hérault et dans le Tarn.
- > 25,5% d'ouvriers contre 19,0% en Occitanie
- > 20,8% d'actifs disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur contre 31% en Occitanie

### ■ De nouveaux rapports au territoire et au quotidien :

- l'expression de nouvelles préoccupations en termes de qualité de vie recherche de sens, rythme de vie, rapport au travail, modes de consommation
- les mutations technologiques usages numériques, IA, etc.
- l'affirmation de nouveaux modèles économiques plus coopératifs, plus collaboratifs et plus durables économie circulaire, ESS, etc.
- des conflits d'usage en hausse le défi de la cohabitation
- une citoyenneté contrastée entre engagement et rejet



## SOCLE 2 ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE FACE AUX MUTATIONS SOCIÉTALES



## LE FUTUR SOUHAITÉ

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et l'ensemble des signataire de sa Charte souhaitent collectivement et au regard de leurs compétences et missions respectives :

- > **Prendre en compte les mutations démographiques à l'œuvre** en s'adaptant à **l'accélération du vieillissement** et, plus globalement, en créant **des conditions d'habitabilité repensées** (services, logements, emplois, mobilités, etc.) et favorables au renouvellement de **l'ensemble de la population** et aux conditions de vie offertes aux habitants.
- > **Répondre aux risques de fragilisation sociale** (vieillesse, précarisation, isolement, etc.) par le renforcement des solidarités humaines, du vivre-ensemble et des liens de proximité.
- > **Accompagner les transformations technologiques** (numérique, intelligence artificielle) pour en tirer les bénéfices possibles pour le Haut-Languedoc, tout en veillant à lutter contre l'apparition d'une fracture numérique des usages isolant sa population ou conduisant au décrochage d'une partie de son tissu économique.
- > **Repenser l'habitabilité et la qualité de vie du Haut-Languedoc à la lecture de nouvelles attentes des populations et aux nouveaux rapports au territoire et au quotidien** par le développement de solutions adaptées aux nouveaux modes de travailler, de consommer, de résider, de se divertir ou de s'impliquer en tant qu'habitant du Haut-Languedoc.
- > **Garantir la bonne cohabitation et favoriser le vivre-ensemble** en réponse à l'augmentation prévisible des conflits d'usage et à l'exacerbation de certains clivages sociétaux.



## UN **PRINCIPE POUR AGIR ENSEMBLE**

POUR NOTRE CHARTE 2027-2042



**FÉDÉRER LES ACTEURS DU HAUT-LANGUEDOC AUTOUR D'UNE  
GOUVERNANCE AGILE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE VISIBLE,  
INNOVANT ET EXEMPLAIRE**

# LE PROJET STRATÉGIQUE



UN **PRINCIPE POUR AGIR ENSEMBLE**  
POUR NOTRE CHARTE 2027-2042



FÉDÉRER LES ACTEURS DU HAUT-LANUEDOC AUTOUR D'UNE  
GOUVERNANCE AGILE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE VISIBLE,  
INNOVANT ET EXEMPLAIRE



ENJEUX & DEFIS

## ■ Une gouvernance territoriale complexe et mouvante

- **Un vaste territoire**
  - > 3 307 km<sup>2</sup>, septième plus grand Parc de France en termes de superficie,
- **La superposition d'échelons de gouvernance.**
  - > une seule Région, 2 Départements, 11 Intercommunalités, 128 communes
  - > 2 Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) et 3 Pays
- **Un paysage institutionnel et une répartition des compétences et des moyens redessinés ...**
  - > loi NOTRe, MAPTAM, etc.
- **... désormais stabilisé ?**
  - > 11 communes qui rejoignent le périmètre d'étude du Parc en vue de la Charte 2027-2042

## ■ Un portage politique du Parc fragile à redynamiser représentativité, implication, etc.

## ■ Un devenir du territoire qui s'écrit avec l'ensemble de la société civile

## ■ Des enjeux territoriaux, des cadres réglementaires et un contexte politique qui évoluent de plus en plus vite

## ■ Un contexte financier contraint

# LE PROJET STRATÉGIQUE



UN **PRINCIPE POUR AGIR ENSEMBLE**  
POUR NOTRE CHARTE 2027-2042



FÉDÉRER LES ACTEURS DU HAUT-LANUEDOC AUTOUR D'UNE  
GOVERNANCE AGILE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE VISIBLE,  
INNOVANT ET EXEMPLAIRE



LE FUTUR SOUHAITÉ

- > **Promouvoir une gouvernance partagée, adaptée à la diversité du territoire et à son paysage institutionnel et offrant les conditions d'un dialogue territorial favorable à la bonne mise en œuvre de notre Charte** à travers notamment la réécriture de nos statuts.
- > **Renforcer la cohérence et la complémentarité des politiques et projets portés par chacun des membres et partenaires du Syndicat Mixte** à travers des modalités d'un double dialogue politique et technique bilatéral (y compris sous la forme de conventions) et multilatéral.
- > **Renforcer la visibilité du Parc naturel régional et réaffirmer sa plus-value pour son territoire** à travers des actions de communication et une implication confortée des élus délégués au Parc.
- > **Se doter d'une gouvernance souple et agile** pouvant garantir la mise en œuvre de la Charte jusqu'en 2042 en s'adaptant à un cadre réglementaire et un contexte mouvants.
- > **Favoriser une implication renforcée et active du monde économique, du monde associatif, des habitants et des visiteurs à la mise en œuvre de la Charte** au croisement d'actions, adaptées à chacun, de communication et de sensibilisation mais aussi de démarches participatives innovantes.
- > **Conforter l'inscription du territoire du Haut-Languedoc et du Parc dans son environnement territorial** en renforçant les coopérations avec les territoires limitrophes.
- > **Créer les conditions de l'innovation et de l'expérimentation** en favorisant la mobilisation du monde de la recherche et la participation à des démarches de réseaux.



## TROIS **AMBITIONS**

POUR NOTRE CHARTE 2027-2042



**AMBITION 1 PRÉSERVER ET RESTAURER LA DIVERSITÉ ET LA RICHESSE DE NOS PATRIMOINES ET DE NOTRE IDENTITÉ, HÉRITAGE VIVANT POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN**



**AMBITION 2 ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DE NOS RESSOURCES LOCALES EN CONCILIANT LEURS USAGES AVEC UN DÉVELOPPEMENT SOBRE, SOUTENABLE ET INNOVANT**



**AMBITION 3 RÉINVENTER UNE RURALITÉ DURABLE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE**



## AMBITION 1 PRÉSERVER ET RESTAURER LA DIVERSITÉ ET LA RICHESSE DE NOS PATRIMOINES ET DE NOTRE IDENTITÉ, HÉRITAGE VIVANT POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN



### ENJEUX & DEFIS

#### ▪ Une pluralité de paysages témoin de la richesse patrimoniale.

> 18 unités paysagères qui sont le reflet de la pluralité de ses climats, de sa géomorphologie, de sa géologie, de la présence de l'eau, de sa végétation, de son occupation humaine séculaire, de ses activités économiques.

#### ▪ Un territoire au patrimoine naturel riche et remarquable

> 170 espèces animales remarquables, 2 500 espèces de fleurs, 1 184 kilomètres de cours d'eau classés réservoirs biologiques ou plus de 4 200 ha de zones humides, etc.  
> une responsabilité à préserver certaines espèces

#### ▪ Une Histoire et des patrimoines culturels qui font l'identité du Haut-Languedoc.

> Une présence humaine séculaires liées aux abondantes ressources naturelles (pierre, bois, eau, terres, etc.) et un positionnement stratégique  
> Un bastion de la culture occitane

#### ▪ Des patrimoines qui font face à de nombreuses pressions.

- Des pressions anthropiques, entre exploitation et valorisation.
- Une accélération du changement climatique et une augmentation des vulnérabilités.
- Une transformation de la population vieillissement, tissu associatif, touristes, etc.

#### ▪ Un territoire engagé dans la préservation, la restauration, la valorisation et la transmission de ses patrimoines.



## AMBITION 1 PRÉSERVER ET RESTAURER LA DIVERSITÉ ET LA RICHESSE DE NOS PATRIMOINES ET DE NOTRE IDENTITÉ, HÉRITAGE VIVANT POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN



## LE FUTUR SOUHAITÉ

- > **Affirmer l'ensemble des patrimoines comme des biens communs, des marqueurs du Haut-Languedoc et des piliers de son unité** en rappelant le fondement du Parc autour de cette diversité et richesse patrimoniale et de l'ambition collective de les préserver, restaurer et valoriser.
- > **Conforter une connaissance dynamique et prospective des patrimoines et des ressources** pour mieux préserver, mieux valoriser, mieux sensibiliser et mieux transmettre.
- > **Soutenir une valorisation responsable et durable des patrimoines** cohérente avec les ambitions de préservation et restauration.
- > **Éduquer et sensibiliser pour impliquer** l'ensemble des acteurs du territoire en faveur de la préservation, de la restauration et de la valorisation des patrimoines.

*De manière plus spécifique, il s'agira de :*

- > **Préserver et entretenir la diversité des paysages** dans nos choix en termes de développement **et sublimer les paysages remarquables** comme des vitrines témoins de la richesse et de la diversité des patrimoines.
- > **Entretenir, préserver et restaurer avec responsabilité les patrimoines naturels, et notamment les forêts**, à travers une maîtrise des transformations, des pressions et des dégradations liées aux activités humaines et une prise en compte du changement climatique et de l'accroissement des risques et vulnérabilités
- > **Entretenir le patrimoine architectural et matériel** comme un marqueur de l'histoire du Haut-Languedoc.
- > **S'assurer de la transmission de l'identité, de la culture, des savoir-faire et des racines occitanes** aux nouvelles générations, aux nouveaux habitants ou visiteurs



## AMBITION 2 ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DE NOS RESSOURCES LOCALES EN CONCILIANT LEURS USAGES AVEC UN DÉVELOPPEMENT SOBRE, SOUTENABLE ET INNOVANT



### ENJEUX & DEFIS

#### ▪ Un territoire qui doit agir pour une économie endogène.

> Un territoire en marge des agglomérations et métropoles.

#### ▪ Une économie locale basée sur ses ressources naturelles.

> Des ressources naturelles du Haut-Languedoc (eau, sol, sous-sol, forêt, géologie, paysage, etc) qui de tout temps ont été les leviers économiques (agriculture, artisanats, industries, extraction, énergie ou tourisme).

#### ▪ La nécessité de passer d'une exploitation à une valorisation responsable et exemplaire des ressources

> Des pressions, des dégradations à mieux maîtriser !

#### ▪ La conciliation du dynamisme et de la sobriété pour chaque filière économique.

> filière bois

> agriculture

> production d'énergie renouvelable

> tourisme

> Valorisation des ressources locales, la pierre naturelle et la laine



**AMBITION 2 ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DE NOS RESSOURCES LOCALES EN CONCILIANT LEURS USAGES AVEC UN DÉVELOPPEMENT SOBRE, SOUTENABLE ET INNOVANT**



**LE FUTUR SOUHAITÉ**

- > **Accompagner et poursuivre la mutation des activités économiques reposant sur les ressources locales par ...**
  - > ... la sensibilisation du tissu économique aux impératifs de gestion raisonnée des ressources,
  - > ... la mesure des conséquences du changement climatique sur les différentes ressources,
  - > ... l'identification et la gestion des potentiels conflits d'usage, notamment autour de la ressource en eau,
  - > ... l'évolution de pratiques de chaque filière et la recherche et le déploiement de solutions innovantes,
  - > ... un dialogue territorial renforcé avec le monde économique,
  - > ... la reconnaissance des filières et entreprises engagées,
  - > ... le renforcement de leur capacité à créer des emplois pour la population active résidente.



**AMBITION 2 ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DE NOS RESSOURCES LOCALES EN CONCILIANT LEURS USAGES AVEC UN DÉVELOPPEMENT SOBRE, SOUTENABLE ET INNOVANT**



**LE FUTUR SOUHAITÉ**

*De manière plus spécifique, il s'agira de :*

- > **Favoriser une exploitation locale et raisonnée de la forêt** en cohérence avec l'ambition de préserver sa valeur environnementale et paysagère.
- > **Soutenir le dynamisme et la viabilité d'une l'agriculture locale vertueuse** par sa diversification, l'intégration de ses pratiques à son environnement et sa contribution à l'autonomie alimentaire du territoire.
- > **Poursuivre la contribution du Haut-Languedoc au développement des énergies renouvelables dans le respect de ses patrimoines paysagers, de sa biodiversité, de ses ressources foncières, de ses activités et du cadre de vie** en privilégiant les énergies les moins impactantes, des projets au dimensionnement adapté à notre ruralité et ne fragilisant pas davantage le tissu économique local (dont l'agriculture).
- > **Promouvoir un tourisme sobre, responsable et immersif** au croisement de la découverte et du respect des patrimoines du territoire.
- > **Encourager et accompagner la structuration de filières territorialisées, notamment autour de la pierre et de la laine**, en cohérence avec le soutien à un développement économique responsable.



## AMBITION 3 RÉINVENTER UNE RURALITÉ DURABLE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE



### ENJEUX & DEFIS

#### ■ Un territoire rural à la qualité de vie reconnue.

- > 102 000 habitants pour une densité moyenne de 30 habitants par km<sup>2</sup>.
- > 59 communes (sur 128) dotées d'une densité inférieure à 15 habitants par km<sup>2</sup>
- > 54 communes recensant moins de 300 habitants (pour 8% de la population et 32% du territoire)

#### ■ Une habitabilité fragile et énergivore

- Un parc de logements insuffisamment diversifié et vieillissant.
- Une accessibilité aux services limitée.
- Une mobilité contrainte.
  - > 41% des ménages possèdent au moins deux véhicules contre 34% au niveau national
- Des solidarités humaines indispensables.
  - > Population vieillissante et fragile
  - > L'importance du tissu associatif
  - > Le défi des liens intergénérationnels et des liens humains.
- Un tissu économique à dynamiser.
  - > - 2 000 emplois au cours des dix dernières années
  - > Un levier de l'attractivité du territoire et de sa redynamisation



## AMBITION 3 RÉINVENTER UNE RURALITÉ DURABLE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE



## LE FUTUR SOUHAITÉ

- > Contribuer au **RENFORCEMENT DE L'HABITABILITÉ** du territoire en faveur d'une **QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE POUR SA POPULATION D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.**
- > **Déployer des politiques territoriales EXEMPLAIRES, INNOVANTES ET EXPÉRIMENTALES ...**
  - > ... adaptées aux spécificités géographiques et à la réalité rurale du Haut-Languedoc.
  - > ... permettant de soutenir les ambitions en faveur de la préservation des ressources et des patrimoines du Haut-Languedoc ,
  - > ... permettant d'accompagner le territoire dans ses objectifs de sobriétés (énergétique, foncière ou carbone) et de réduction de son impact sur l'atteinte des limites planétaires.
- > **Conforter et renforcer le VIVRE-ENSEMBLE, LES LIENS HUMAINS ET LES SOLIDARITÉS** qui contribuent à l'épanouissement, à la cohésion et à l'attachement au territoire de la population du Haut-Languedoc.
- > **Renforcer LA COORDINATION DES POLITIQUES TERRITORIALES à l'échelle du Haut-Languedoc** pour répondre en priorité aux besoins des habitants.



## AMBITION 3 RÉINVENTER UNE RURALITÉ DURABLE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE



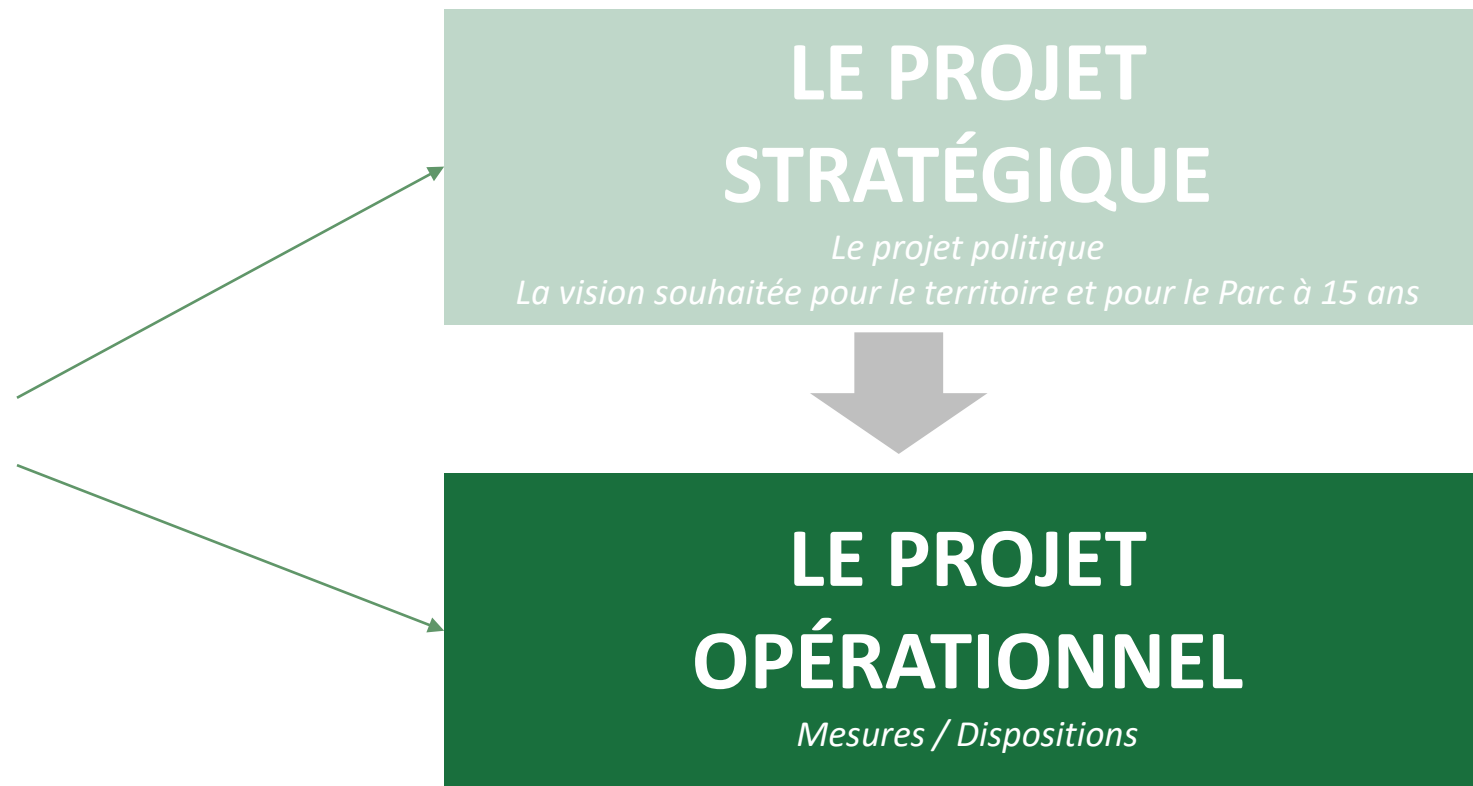
## LE FUTUR SOUHAITÉ

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- > **Maintien et renforcer DES OFFRES DE SERVICES** adaptées à la ruralité du territoire, à son fonctionnement (bassins de vie, saisonnalité) et répondant aux spécificités socio-démographiques de sa population actuelles et futures, notamment dans les secteurs du cœur du Parc qui sont aujourd'hui les moins dotés.
- > **Déployer des solutions de MOBILITÉS DÉCARBONÉES** en cohérence avec les densités de population et les besoins des publics peu mobiles et isolés et afin de limiter les impacts socio-environnementaux d'un usage quasi-exclusif de la voiture individuelle.
- > **Soutenir et encourager LA RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENTS** afin de contribuer à la sobriété énergétique du territoire et **son évolution en faveur de sa capacité à fluidifier les PARCOURS RÉSIDENTIELS** afin d'offrir des solutions de logements adaptées à tous les publics.
- > **Créer les conditions nécessaires pour ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES ET CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX** afin d'attirer et maintenir une population active, limiter ses besoins en déplacement et dynamiser le territoire en cohérence avec les ambitions d'une économie responsable
- > **Renforcer les dynamiques collectives, LES SOLIDARITÉS HUMAINES et les liens entre les habitants**, notamment à travers le **tissu associatif**, en faveur de la qualité de vie.



# 2 PROJET OPÉRATIONNEL



# LES FICHES MESURES – NOUVELLE VERSION

## PATRIMOINE NATUREL BIODIVERSITE

**M1** DISPOSER D'UNE CONNAISSANCE DYNAMIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET LA PARTAGER POUR GARANTIR SON APPROPRIATION PAR TOUS

**M2** PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS POUR CONSERVER LA BIODIVERSITE REMARQUABLE ET ORDINAIRE ET MAINTENIR LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

**M3** CONCILIER LES USAGES ET PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS DANS TOUT PROJET ET ACTIVITE DU TERRITOIRE

## EAU

**M4** PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE

## AGRICULTURE ALIMENTATION

**M5** AFFIRMER LA VOCATION AGRICOLE DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPER SON POTENTIEL ALIMENTAIRE

**M6** ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS POUR UNE AGRICULTURE ÉCONOME EN RESSOURCES, INNOVANTE ET RÉSILIENTE FACE AUX DÉFIS

**M7** SOUTENIR UN SYSTEME ALIMENTAIRE FAVORISANT UNE CONSOMMATION LOCALE, SAINTE, DURABLE ET ACCESSIBLE A TOUS

## SYLVICULTURE

**M8** FAVORISER UNE SYLVICULTURE RESPECTANT LES ECOSYSTEMES LOCAUX ET LES PAYSAGES ET ADAPTEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## ENR TRANSITIONS

**M9** ENCADRER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE **EN COURS DE STABILISATION**

**M10** ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DANS LA SOBRIETE ENERGETIQUE ET CARBONE

## DEV ECO LOCAL

**M11** VALORISER NOS RESSOURCES ET NOS SAVOIR-FAIRE NON DELOCALISABLES POUR UNE ECONOMIE RESILIENTE

## TOURISME

**M12** ÊTRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE RÉSILIENTE CAPABLE DE S'ADAPTER AUX TRANSFORMATIONS DE DEMAIN (ÉCOLOGIQUES, NUMÉRIQUES, SOCIÉTALES...) PAR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX, ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DES ESPACES NATURELS ET DES POPULATIONS LOCALES TOUT EN GARANTISSANT UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE CLIENT **EN COURS DE STABILISATION**

**M13** FAIRE DU PARC DU HAUT-LANUEDOC UNE DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE D'EXCELLENCE ET D'AVENIR GRÂCE À DES OFFRES, PRODUITS ET SERVICES DE LOISIRS EXPÉRIENTIELS, INOUBLIABLES ET ENRICHISSANTS ACCESSIBLES À TOUS **EN COURS DE STABILISATION**

**M14** ŒUVRER PAR UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE À INSCRIRE LE TERRITOIRE DU PARC DU HAUT-LANUEDOC DANS UN TOURISME DURABLE INNOVANT ET S'APPUYER PLUS FORTEMENT SUR LA MARQUE VALEURS PARC **EN COURS DE STABILISATION**

**M15** SOUTENIR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL RESIDENTIEL ET ECONOMIQUE EN COHERENCE AVEC LES SPECIFICITES, LE PERIMETRE ET LES ENGAGEMENTS DU HAUT-LANUEDOC

## AMENAGEMENT URBANISME PAYSAGE

**M16** TENDRE VERS UN URBANISME SOBRE, DE QUALITE QUI PRESERVE LES SILHOUETTES VILLAGEOISES ET RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**M17** ADAPTER LES VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**M18** PRESERVER LES PAYSAGES EMBLEMATIQUES DU PARC ET VALORISER LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

**M19** SENSIBILISER ET IMPLIQUER TOUS LES PUBLICS POUR PRESERVER LE TERRITOIRE DU PARC ET SES VALEURS

## CULTURE EDUCATION

**M20** CONNAITRE, PRESERVER, VALORISER ET FAIRE VIVRE LES PATRIMOINES MATERIELS ET IMMATERIELS

**M21** RECONNAITRE ET RENDRE VISIBLE ET ACCESSIBLE L'IDENTITÉ OCCITANE

**M22** COMMUNIQUER POUR INFORMER, SENSIBILISER ET ENGAGER TOUS LES PUBLICS ET RENFORCER LA VISIBILITE ET L'APPROPRIATION DU PARC

## COMMUNICATION

# CALENDRIER 2025



- Rapidement : transmission du projet aux partenaires, élus, signataires
- Début avril : Atelier Charte avec les partenaires techniques
- Avril à juin : travail avec les signataires sur leurs engagements :
  - Réunions fixées avec les Départements et la Région
  - Démarche à stabiliser avec l'État
- Avril à mai : présentation du projet aux EPCI, Pays/PETR, Communes
- 29 avril : bureau syndical sur Plan de Parc et Statuts
- Mai/Juin : avis du CSP – réunion en cours de calage
- Avril à Juin : travail spécifique sur la Gouvernance
- Juin : réunion publique
- **VALIDATION V1 DU PROJET DE CHARTE DÉBUT JUILLET EN COMITÉ SYNDICAL**
- Transmission du projet à la Région à la rentrée scolaire
- Examen du projet de Charte fin 2025 - début 2026





# Merci pour votre attention

Retrouvez toute l'actualité du Parc sur :  
[www.parc-haut-languedoc.fr](http://www.parc-haut-languedoc.fr)

